

Fondé en 1935, le SIGERLY est un établissement public prenant la forme d'un syndicat mixte ouvert.

Il assure au nom des communes adhérentes une mission de service public centrée sur :

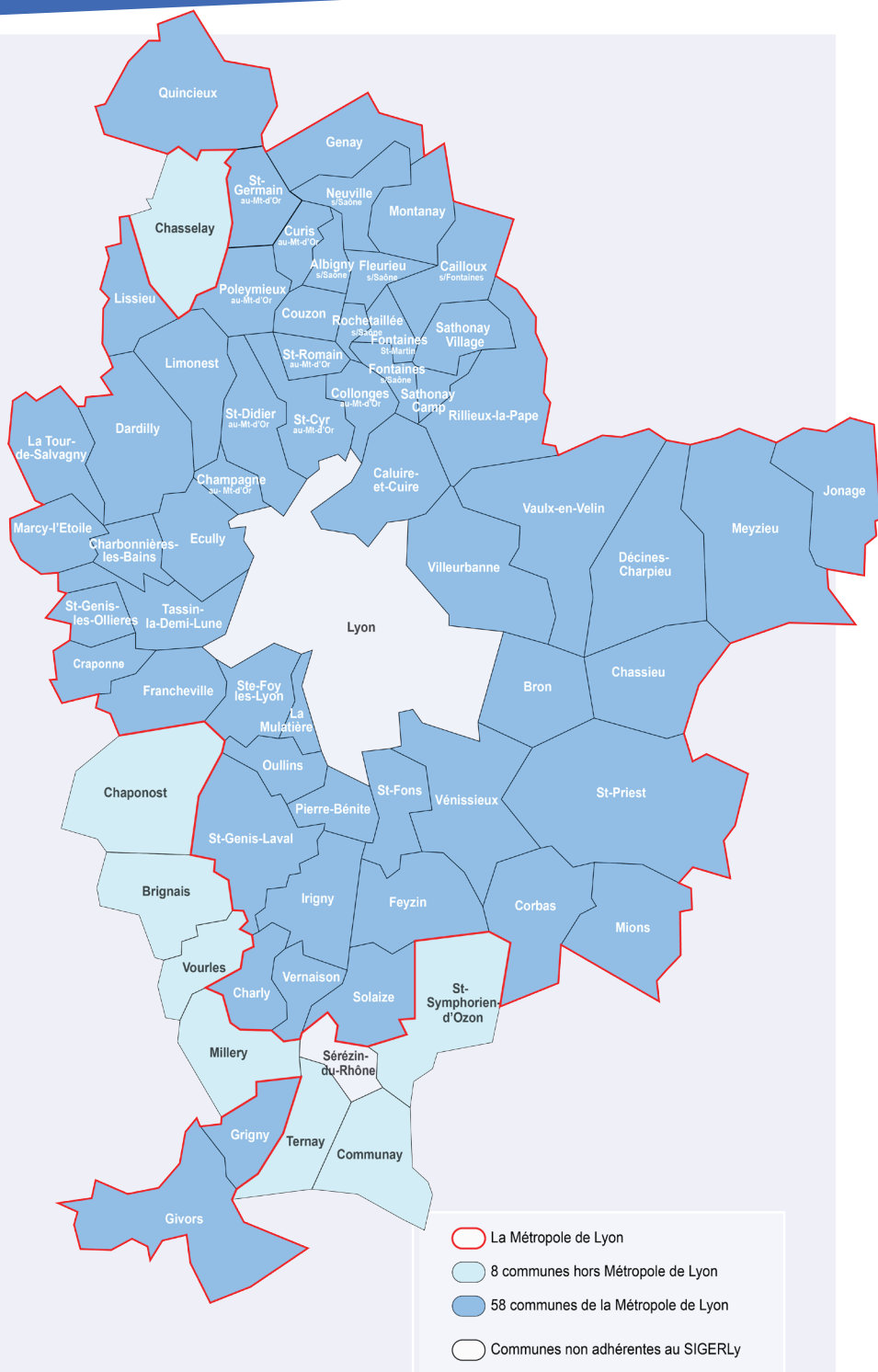
- l'aménagement du territoire, comme autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz permettant la maîtrise d'ouvrage de dissimulation des réseaux,

- la rationalisation des consommations d'énergies en éclairage public et sur les bâtiments communaux,

- et le développement des énergies renouvelables.

Il accompagne ses adhérents dans la recherche de solutions adaptées à leurs besoins, grâce au partage de son expérience, de son savoir-faire et de ses connaissances spécifiques en matière de gestion des énergies :

- mutualisation des ressources et des moyens,
- audits et conseils,
- appuis technique et financier,
- facilitation des démarches,
- veille réglementaire...



CHIFFRES-CLES

ADHERENTS (données 2017)

- 66 communes de l'agglomération lyonnaise regroupant plus de 893 000 habitants, dont :
- 58 communes de la Métropole de Lyon,
- 8 communes hors Métropole de Lyon.

PATRIMOINE (données 2016 / * données 2015)

- 7 388 km de réseaux électriques basse et moyenne tension,
- 2 537 km de réseaux gaz basse et moyenne pression*,
- 57 100 points lumineux.

BUDGET ANNUEL (données 2016)

- 18,3 millions d'euros de contributions des communes,
- 4,3 millions d'euros de redevances de concessions - Enedis, GrDF,
- 630 000 euros de TVA Enedis - payée dans le cadre de travaux d'investissement sur le réseau électrique,
- 1,3 millions d'euros de fond de compensation de la TVA, versée par l'Etat - FCTVA,
- 283 000 euros de recettes, en lien avec la maîtrise de l'énergie - ADEME, CEE, Bouygues.

4 compétences à la carte

- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz,
- Dissimulation coordonnée des réseaux,
- Eclairage public,
- Production et distribution de chaleur et de froid urbains.

5 activités partagées

- Expertise des devis de raccordement émis dans le cadre des demandes de raccordement au réseau d'électricité,
- Coordination des groupements de commandes pour les achats d'énergies,
- Conseil en Energie Partagé (CEP) et accompagnement de projets basés sur l'efficacité énergétique ou sur les contrats et l'exploitation de chauffage,
- Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE),
- Financement, réalisation et exploitation d'installations de projets photovoltaïques.



Distribution publique d'énergie : mission fondatrice du syndicat

Le SIGERly est propriétaire des réseaux d'électricité basse et moyenne tension et des canalisations de gaz basse et moyenne pression des communes adhérentes.

Il se porte garant du bon fonctionnement de l'acheminement et de la fourniture en énergie auprès des administrés.

Il contrôle l'exploitation et l'entretien des réseaux qu'il délègue à Enedis pour l'électricité et à GrDF pour le gaz.



Dissimulation coordonnée des réseaux : sécuriser et valoriser le cadre de vie

Le SIGERly gère pour toutes les communes adhérentes l'enfouissement des réseaux aériens de distribution publique d'électricité basse et moyenne tension.

Il coordonne les travaux d'éclairage public avec les opérations liées aux réseaux d'électricité et de télécommunication portés par ces mêmes supports.

Il en assure le suivi technique, administratif et financier.



Eclairage public : suivre au quotidien

Le SIGERly accompagne les communes adhérentes à la compétence Eclairage public dans la réalisation de leurs travaux d'équipement, d'extension ou de renouvellement, de maintenance préventive ou curative.

Les communes peuvent notamment bénéficier de diagnostics, d'une expertise technique dans la pré-sélection des luminaires ainsi que du suivi administratif, financier et technique de leurs travaux.

Le syndicat intervient également sur la gestion des lotissements et voies privées, les travaux exceptionnels de mise en lumière et l'installation des illuminations festives.



Production et distribution de chaleur : optimiser les rendements

Le SIGERly accompagne les communes dans leurs projets de production et de distribution publique de chaleur.

Il intervient en tant que conseiller sur l'étude de faisabilité, le choix des équipements, la réalisation des travaux, l'exploitation et le suivi des installations.



Maîtrise de l'énergie : une priorité environnementale

Le SIGERly accompagne les communes adhérentes au Conseil Energie Partagé (CEP) dans la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et du patrimoine communal bâti.

Il assure le suivi des consommations de fluides (électricité, gaz...) et alerte les communes en cas de dérive.

Il réalise également des audits de performance énergétique spécifiques, établit des préconisations d'amélioration sur mesure et accompagne les communes dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique (isolation du bâti et remplacement des équipements).



28 rue de la Baisse

69627 Villeurbanne cedex

04 78 84 98 27 / info@sigerly.fr

www.sigerly.fr